



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 73022

Texte de la question

M. André Aschieri interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des autistes en France. Malgré des efforts importants, le nombre de places destinées à l'accueil des personnes autistes reste insuffisant. C'est pourquoi le Premier ministre a annoncé le 25 janvier 2000, lors du Conseil national consultatif des personnes handicapées, un crédit de 150 millions de francs sur trois ans à compter de janvier 2001, pour financer la prise en charge des personnes autistes. Aussi, un an après le début de ces mesures, il aimerait savoir quels sont les résultats obtenus.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73022

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 février 2002, page 826